

Concours Faculté De Médecine Dentaire Rabat 2011-2012



1- **Candidats civils nationaux** :Sont candidats audit concours, les titulaires du baccalauréat dans l'une des séries ci-après ou d'un diplôme reconnu équivalent :

- Séries Sciences Expérimentales
- Séries Sciences Expérimentales Originelles
- Séries Sciences Mathématiques
- Séries Sciences Agronomiques

Sont autorisés à postuler au concours d'accès à la Faculté de Médecine Dentaire de Rabat les candidats relevant des **académies de Rabat-Salé, Kénitra, Fès, Meknès, Oujda et Tétouan.**

روافد كلية طب الاسنان بالرباط

الروافد	كلية طب الأسنان الرباط
عمالات وأقاليم الرباط، سلا، الصخيرات - تمارة، القنيطرة، الخميسات، سيدي قاسم، سيدي سلمان، وزان، العرائش، شفشاون، طنجة - أصيلة، تطوان، الفحص - أنجرة، المضيق - الفنيدق، مكناس، الحاجب، إفران، خنيفرة، ميدلت، الرشيدية، فاس، مولاي يعقوب، صفرو، تاوانات، بولمان، تازة، جرسيف، الحسيمة، الناظور، وجدة - أنجاد، بركان، تاوريرت، الدريوش، جرادة وفجيج.	-

Le dossier de candidature comporte les pièces suivantes :

- Demande manuscrite adressée à Madame le Doyen.
- Certificat de scolarité de la 2ème année secondaire portant Code National de l'Etudiant.
- Extrait d'acte de naissance daté de moins de trois mois.
- 3 enveloppes timbrées portant nom et adresse du candidat.
- Photocopie légalisée de la Carte d'Identité Nationale.

Le dossier de candidature doit parvenir à la Faculté avant le 30 juin 2011.

**Faculté de Médecine Dentaire,
BP 6212 Madinat Al irfane, Rabat**

Le concours se déroule en deux phases comprenant :

- **Une présélection** qui consiste à classer les candidats par ordre de mérite et ce, sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.

Le concours comprend:

- **Des épreuves écrites** de 30 minutes chacune portant sur :

Les Sciences Naturelles- La Chimie- La Physique- Les Mathématiques.

Les résultats du concours sont portés à la connaissance des candidats par voie d'affichage, sur le Site Web de la Faculté ou par la Presse le cas échéant.

2- Candidats militaires :L'Ecole Royale du Service de Santé Militaire a la charge d'établir la liste des candidats nationaux et étrangers militaires admis à s'inscrire à la Faculté suivant les critères qui lui sont propres.

3-Candidats civils étrangers :Dans la limite du quota qui leur est réservé, les étudiants étrangers peuvent être admis à s'inscrire à la Faculté sur autorisation écrite délivrée par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique.

Pour plus d'information : www.tawjihnet.net